

Troisième pôle de la Région Centre après Tours et Orléans, Bourges est attirante par ses atouts patrimoniaux et la beauté de ses espaces urbains, ses nombreuses activités culturelles et sportives, son antenne universitaire, ses activités de pointes dans l'industrie de l'armement et par sa relative proximité de la région parisienne. Objet d'un vaste plan de renouvellement urbain, désireuses de donner un nouveau souffle à son centre ville historique, ambitionnant un développement équilibré, la ville et l'agglomération offrent un terrain d'exercice très intéressant pour un urbaniste désireux de s'épanouir dans son métier. Dans un contexte de mutualisation annoncée, la Ville de Bourges recrute, par voie statutaire (mutation, détachement ou inscription sur liste d'aptitude) ou à défaut par voie contractuelle,

## **Un(e) urbaniste expérimenté(e) pour un poste de direction**

Il ou Elle assurera l'encadrement de la Direction de la Planification Urbaine et du Droit des Sols. Constituée d'une vingtaine d'agents (dont 3 cadres A) cette direction est chargée:

- d'œuvrer dans les domaines de l'analyse et la prospective territoriale, de travailler sur le projet de territoire, d'articuler les projets d'aménagement et les dispositifs réglementaires du droit des sols
- d'assurer les évolutions des documents d'urbanisme (PLU, Secteur Sauvegardé) et de suivre les opérations d'aménagement privées
- d'instruire les autorisations d'urbanisme, les dossiers de sécurité et d'accessibilité des établissements recevant du public, les arrêtés de péril, notes de risques,
- de gérer le domaine de la publicité extérieure, des enseignes, des ravalements de façades, de faire évoluer la zone de publicité réglementée
- de mettre à jour régulièrement le registre des immeubles localisés pour les besoins des recensements de population.
- De renseigner et d'assister le public dans tous ces domaines.

Le (la) directeur (trice) travaillera en articulation avec les services de la Ville chargés de l'urbanisme opérationnel et de l'action foncière (en cours de mutualisation). Il ou Elle sera une personne ressource pour les directions techniques.

Ce poste, dans un contexte de mutualisation des ressources, pourra être transféré à la Communauté d'Agglomération de Bourges Plus afin de permettre aux communes membres qui le souhaitent de disposer des moyens d'instruire, de délivrer les autorisations d'urbanisme et de bénéficier de conseils en urbanisme.

### **Profil du candidat :**

Urbaniste confirmé – niveau bac +5 diplômé préférentiellement en urbanisme-aménagement ; orientation professionnelle dans le domaine des documents d'urbanisme, de la planification urbaine, de la gestion du droit des sols.

Une qualification donnée par l'Office de Qualification des Urbanistes sera appréciée.

### **Compétences, connaissances, expériences et savoir être :**

- expérience confirmée d'encadrement et de management d'équipe
- capacité en analyse et prospective territoriale
- capacité à décliner des orientations stratégiques d'aménagement en projet de territoire
- capacité à articuler le projet de territoire et la planification urbaine
- connaissance et pratique des plans locaux d'urbanisme, SCOT et documents thématiques de planification

- connaissances générales en droit de l'urbanisme, en droit de l'immobilier et droit public
- capacité à mobiliser les services et acteurs impliqués
- aptitude à faire contribuer sa direction au système d'information géographique communal
- capacités pédagogiques

Pour tous renseignements s'adresser à Brigitte BREDIN, DGA Aménagement et Développement (Tél. 02 48 57 80 51)

Adresser lettre de motivation manuscrite accompagnée d'un CV avec photo, de la photocopie des diplômes, de l'éventuel certificat OPQU, avant le 25 octobre 2014 délai de rigueur, à M. le Maire, D.R.H.- BP 628, 18020 Bourges Cedex.